D.N°2026.03.13*06

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212201412-20260317-D_2026_03_13_06-DE

COMMUNE DE MANTALLOT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 04/03/2026
Nombre en exercice : 09
Nombre Présents : .07
Nombre de suffrages : 08
Dont Nombre de procuration :01

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du Vendredi 13 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six le treize du mois de Mars à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de Mantallot, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de M. Jean DROUMAGUET, Maire.

Présents : DROUMAGUET Jean ; ANDRE Ismaël ; COURGIBET Pascal ; PAGES Marie-Laure ; KERAMBRUN Anne-Marie ; LAUDREN Jean-Maudez ; BERGEROT Christelle

Absents excusés ayant remis procuration :
Guillaume LE CORRE a donné procuration à Marie-Laure PAGES
Absents : LECHARTIER Gaëlle
Secrétaire de séance : Christelle BERGEROT

Objet : BUDGET PRIMITIF 2026

M. le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2026. Il rappelle que le budget est voté au chapitre.

- Section de fonctionnement
  - DEPENSES

011- Charges à caractère général	75 020,00
012-Charges de personnel & frais assimilés	110 600,00
014-Atténuation de produits	0,00
042-Opération d'ordre (dot aux amort)	24 592,37
65-autres charges de gestion courante	98 860,00
66-Charges financières	21.125,00
67-Charges spécifiques	500,00
023-Virement section de fonctionnement	52 139,43
TOTAL =	**382 836,80 euros**

  - RECETTES

002-Résultat reporté	61 257,95
042-Opération d'ordre transfert entre section	4 400,00
70-Produits des services	3 400,00
73-Impôts & Taxes	111 854,00
731-Fiscalité locale	73 000,00
74-Dotations & Participations	20 924,85
75-Produits de gestion courante	108 000,00
TOTAL =	**382 836,80 euros**

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212201412-20260317-D_2026_03_13_06-DE

- Section d'investissement
  - DEPENSES

o 001-Report du solde de l'exercice 2024	20 180,21
o 040-Opérations d'ordre transfert de section	4 400,00
o 16-Emprunts et dettes assimilées	38 272,00
o 20-Immibilisations incorporelles	890,00
o 204-Subvention d'équipement versées	9 649,50
o 21-Immobilisations corporelles	1 750,00
o 23-Immobilisations en cours	73 264,30
TOTAL =	**148 406,01 euros**

  - RECETTES

o 040-Opération d'ordre de transfert de section	24 592,37
o 021-Virement de la section de fonctionnement	52 139,43
o 10-Dotations	61 374,21
o 13-Subvention d'investissement	10 300,00
TOTAL =	**148 406,01 euros**

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes dans chacune des sections.
Il demande de procéder au vote

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

ADOPTE le budget primitif 2026 comme présenté par M. Le maire.
AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints à signer la délibération et toutes les pièces nécessaires.

Le secrétaire de séance,
Christelle BERGEROT

MAIRIE de MANTALLOT Côtes d'Armor

Le Maire,
Jean DROUMAGUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.